

Monnaie, dettes, et crises financières

Partie 3/5

3 – La monnaie : Définitions, propriétés, et autres...

Dans cette troisième partie, nous allons nous centrer sur la monnaie elle-même et tenter de répondre à quelques questions que chacun devrait se poser, au moins une (bonne) fois dans sa vie.

C'est quoi la monnaie ?

Comment ça marche ?

Comment se fait-il que ... ?

D'où vient sa valeur ?

Comment est-elle mise en circulation ?

3.1 – De quoi parle-t-on ?

3.1.1 – Définition fonctionnelle

Prenons un exemple simple :

Un agriculteur a besoin d'une charrue tout de suite et un forgeron, qui peut la lui fabriquer, a besoin de vin, mais plus tard. Pour réaliser l'échange, il leur faut mesurer et comparer la valeur de la charrue à celle d'une certaine quantité de vin, puis garder la trace, la mémoire, de cette valeur, enfin, plus tard, quand le vin est remis au forgeron, il faut "effacer l'ardoise".

Et bien c'est ça la monnaie, et ça n'est rien d'autre.

C'est une **unité de mesure** des valeurs, un **moyen d'échange**, et une **preuve** de cet échange (sur un relevé par exemple).

Mais là nous n'avons pas encore la définition complète d'une monnaie abordée sous l'angle de sa fonctionnalité.

Si l'on se contente de ces trois fonctions, nous avons une sorte de proto-monnaie, comme celle utilisée par les Mésopotamiens ou les Egyptiens de la lointaine antiquité (cf partie 1).

Pour avoir une vraie monnaie, il faut qu'elle remplisse une autre fonction : Il faut qu'elle soit devenue elle-même **réserve de valeur**.

Historiquement, nous avons vu que c'est l'usage d'une monnaie dans un groupe social qui lui a conféré cette propriété : Puisque une quantité x de monnaie peut effectivement servir à se procurer une quantité y de marchandises, alors la quantité x de monnaie acquiert la valeur de la quantité y de marchandise.

Nous avons vu par exemple que si l'or a historiquement acquis sa valeur, c'est parce qu'il a été choisi comme monnaie, et non l'inverse.

En d'autres termes, c'est parce qu'on a conventionnellement donné à l'or les trois premières fonctions de la monnaie, et qu'on a eu confiance en cette convention, que l'or a acquis sa quatrième fonction de "réserve de valeur", devenant ainsi monnaie à part entière..

Aujourd'hui ce qui fait d'une monnaie une monnaie c'est la Loi : Nous retrouvons cette notion très importante de **convention**.

Que quelques parlementaires se réunissent et changent la Loi et ils changeront la monnaie. Nous en avons fait l'expérience avec le passage à l'Euro. Pourtant la majorité des gens se comporte avec la monnaie de manière très irrationnelle, comme s'il s'agissait d'une chose presque magique, éternelle, immuable, sans origine ni fin.

3.1.2 – Définition matérielle

La monnaie fiduciaire (du latin fides : confiance) est l'ensemble de la monnaie émise, par une "Banque Centrale, au nom d'un Etat ou une Union d'Etat, sous forme de **billets** et de **pièces** de monnaie.

Depuis 2000 le "**porte monnaie électronique**" est aussi de la monnaie fiduciaire, bien qu'elle ne soit matérialisée ni par des pièces ni par des billets.

La monnaie scripturale est l'ensemble de la monnaie émise, par les organismes bancaires autorisés, sous forme de simples écritures.

La monnaie fiduciaire est donc émise par les Banques Centrales, alors que la monnaie scripturale est émise par les établissements financiers de crédits.

La monnaie fiduciaire circule "de la main à la main". Tandis que la monnaie scripturale circule, de nos jours, presque exclusivement d'ordinateurs à ordinateurs. Les **chèques** sont un moyen de circulation de la monnaie scripturale "entre deux" ordinateurs.

Lorsque l'on va au guichet d'une banque pour "retirer" 100€ en liquide, on ne fait que convertir de la monnaie scripturale en monnaie fiduciaire. Concrètement le bureau de banque efface 100€ sur votre compte, et sort de son coffre 100€ en billets. Dans cette opération il y a simultanément destruction de 100€ de monnaie scripturale et création de 100€ de monnaie fiduciaire.

En effet quand la Banque Centrale "imprime" des billets, elle ne fait qu'imprimer des billets, elle ne crée pas de la monnaie. La monnaie fiduciaire n'est créée en tant que monnaie, qu'au moment de sa mise en circulation (voir plus loin § 3.5). Avant, stricto sensu, ce n'est que du papier.

Symétriquement lorsqu'un commerçant passe à sa banque pour y déposer 1000€ du montant de sa caisse, 1000€ de monnaie fiduciaire sont détruits et 1000€ de monnaie scripturale sont créés.

Chaque banque de dépôt doit donc veiller à disposer d'assez de monnaie fiduciaire dans son coffre. Elle procède auprès de sa Banque Centrale comme un client auprès de sa propre banque : La banque Centrale détruit de la monnaie scripturale remise par la banque de dépôts et crée de la monnaie fiduciaire, dite aussi "monnaie centrale", qu'elle remet à la banque de dépôts, ou au contraire détruit de la monnaie centrale et crée de la monnaie scripturale sur le compte de la banque de dépôts.

Monnaie scripturale et monnaie fiduciaire sont donc les deux formes d'une même monnaie.

Les **cartes de crédit** sont à considérer comme un moyen de faire circuler la monnaie scripturale plus rapidement que par les chèques. La transaction est quasi immédiate.

L'utilisation des cartes de crédit comme carte de retrait dans les distributeurs automatiques correspond à un retrait au guichet (destruction de monnaie scripturale contre création de monnaie fiduciaire).

Si l'on considère la création de la monnaie, on crée la monnaie fiduciaire lorsqu'on la met effectivement en circulation, c'est-à-dire lorsqu'elle quitte effectivement le guichet de la banque de dépôts ou le distributeur automatique (voir plus loin § 3.5).

On détruit la monnaie fiduciaire (en tant que monnaie, mais pas en tant que pièce de métal ou morceau de papier) quand on la rapporte à la banque.

La monnaie scripturale est créée par une double écriture dans la comptabilité de la banque : au crédit du compte du client, et au débit du compte de la banque. Elle est détruite par les écritures inverses. Ces écritures seront

détaillées plus loin mais sur le relevé de votre compte vous pouvez vérifier au moins votre compte (par contre vous n'avez pas accès à celui (ceux) de la banque pour vérifier la contrepartie de l'écriture en partie double).

3.1.3 – Les agrégats monétaires

Les banques et les économistes ont tellement l'habitude de la monnaie, que ses définitions fonctionnelles et matérielles ne les intéressent que très peu. Par contre il leur importe de savoir comment elle est créée, mise en circulation, et détruite, non pas concrètement (au guichet), mais économiquement et juridiquement.

Nous avons vu, dans la partie 2 du présent document, que notre monnaie scripturale est créée par le crédit, c'est-à-dire contre une simple promesse de restitution (remboursement), et nous venons de voir que la monnaie fiduciaire n'est qu'une forme particulière, une conversion de la monnaie scripturale.

Aujourd'hui, à l'origine de toute monnaie il y a donc la monnaie scripturale.

Et à l'origine de toute monnaie scripturale il y a un crédit accordé par une banque à un client (Etat, entreprise ou particulier).

Si TOUTE la monnaie vient de crédits, est-ce que la réciproque est vraie ?

Est-ce que tout crédit accordé est de la monnaie ?

Conventionnellement, et là, il faut admettre que ça bouscule un peu les idées du public non averti, on appelle "monnaie", toute écriture de crédit dont la liquidité est inférieure à deux ans. Donc tout crédit, toute créance, dont la liquidité (échéance de remboursement) est supérieure à 2 ans n'est pas considéré comme de la monnaie.

Conclusion : Pour les banques tout crédit, toute créance, dont la liquidité est inférieure à deux ans est de la monnaie (exemples : échéance à 23 mois et 29 jours, c'est de la monnaie ; échéance à 24 mois et 1 jour, ça n'est pas de la monnaie, mais ça le sera dans quelques heures).

A ce stade il nous faut vous demander l'effort de concentrer votre attention sur un document édité chaque mois par la Banque de France.

Il s'agit de la présentation de l'état mensuel des **agrégats monétaires de la zone Euro**.

Nous allons étudier de près le plus récent au moment où nous écrivons ces lignes, celui du mois d'**octobre 2011**, publié le 29 novembre 2011.

Il se présente sous la forme de deux tableaux intitulés :

- Agrégats monétaires
- Contreparties de M3

Ques acco ?

3.1.3.1 – M1, M2, et M3

Les agrégats monétaires sont les masses de monnaies classées en trois catégories selon leur forme matérielle. Les trois catégories sont appelées M1, M2, et M3.

M1, c'est facile, ça correspond aux pièces et aux billets "en circulation", plus les comptes courants de dépôts.

M2, c'est un peu plus compliqué. M2 est composé de M1, plus la monnaie placée sur des comptes sur livret, les CODEVI, etc... en gros les comptes dont la monnaie scripturale est juridiquement immédiatement liquidable en monnaie fiduciaire (ou dans un délai inférieur ou égal à 3 mois).

M3, selon le même principe est composé de M2, plus la monnaie scripturale placée sur des comptes desquels on ne peut retirer l'argent (c'est-à-dire le convertir en monnaie fiduciaire) que dans un délai inférieur ou égal à deux ans.

Donc M3 représente toute la monnaie, telle que **définie par le critère de sa création ET par celui de son état physique provisoire**, selon les critères arbitraires (mais pratiques) des banques. Le jour où l'on considèrera que M3 ne contient que des placement liquidable à 1 an au lieu de 2, on aura changé la définition de notre monnaie. Certains économistes, à l'instar de Maurice Allais (Prix Nobel 1988) contestent d'ailleurs la définition actuelle de la monnaie.

M3 représentant la totalité de la monnaie émise, créée, par des crédits, le second tableau présente naturellement les contreparties de M3, c'est-à-dire, le classement de toutes les opérations de crédit en fonction de leur origine (France ou extérieur, secteur public ou secteur privé, crédits pur ou achats d'actions, etc.).

Les trois catégories (M1, M2, M3) représentent un classement de la monnaie selon sa plus ou moins grande liquidité, c'est-à-dire la facilité avec laquelle on peut la convertir en monnaie fiduciaire.

Agrégats monétaires

Données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires

(encours en milliards d'euros, taux en %)

	Encours	Taux de croissance annuel (a)		Flux cumulés sur 12 mois (b)
		septembre-11	octobre-11	octobre-11
		octobre-11	octobre-11	octobre-11
Billets et pièces en circulation	843	5,3	6,5	51,7
+ Dépôts à vue	3 927	1,4	0,8	30,2
= M1	4 770	2,0	1,7	81,9
+ Autres dépôts à court terme (M2-M1)	3 810	3,1	2,2	82,8
dont : dépôts à terme ≤ 2 ans	1 847	3,2	1,8	31,9
livrets et autres dépôts à préavis ≤ 3 mois	1 963	3,0	2,7	50,9
= M2	8 580	2,5	2,0	164,7
+ Instruments négociables (M3-M2)	1 200	6,8	7,8	86,1
dont : pensions	487	31,0	34,9	128,7
titres d'OPCVM monétaires	543	- 9,5	- 8,9	- 52,3
titres de créance ≤ 2 ans	170	10,5	8,3	9,7
= M3	9 780	3,0	2,6	250,8
Crédits au secteur privé y compris crédits titrisés	11 285	2,5 2,7	2,7 3,0	301,8 332,5

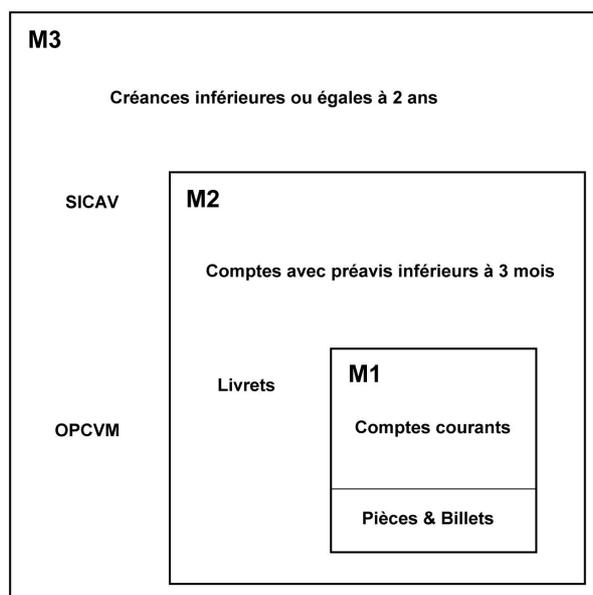
(a) Variations corrigées des reclassements et des effets de valorisation.

(b) Du fait des arrondis, la somme des contributions peut ne pas équivaloir au total.

Source : BCE

Que repérer d'intéressant sur ce tableau ?

Attention, M1, M2 et M3 ne sont pas des ensembles juxtaposés, mais inclus selon le schéma suivant :



M1 (pièces et billets en circulation + comptes courants) = 4770 milliards d'Euros, dont 843 milliards en pièces et billets, et 3927 milliards en monnaie scripturale sur des comptes courants.

M2 – M1 = comptes sur livrets (livrets A, Livrets Jeunes, LEP, Livret d'Epargne Logement, etc.) et autres placements liquidables dans un délai inférieur ou égal à trois mois = 3810 milliards d'Euros.

Total de M2 = 4770 + 3810 = 8580 milliards d'Euros.

M3 – M2 = placements et titres de créances liquidables dans un délai inférieur ou égal à 2 ans = 1200 milliards d'Euros. Pratiquement la conversion en monnaie fiduciaire impose de repasser par un compte courant (M1) ou un compte sur livret (M2).

Total de M3 = 4770 + 3810 + 1200 = 9780 milliards d'Euros.

La troisième colonne indique que, de octobre 2010 à octobre 2011, M3 a augmenté de 2,6% (ce qui, entre parenthèse, est encore supérieur à la croissance du PIB sur la même période). On a donc, malgré la "crise de la dette", un excédent de création monétaire, avec les dettes qui vont avec...

La dernière ligne, 11285 milliards d'Euros, est sans intérêt, il s'agit de la simple reprise d'une ligne du second tableau.

3.1.3.2 – Les contreparties de M3

Contreparties de M3

Données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires

(encours en milliards d'euros, taux en %)

	Encours	Taux de croissance annuel (a)		Contribution à la croissance de M3 (b)	
	octobre 11	septembre 11	octobre 11	septembre 11	octobre 11
Créances nettes sur l'étranger	894	(c)	(c)	2,2	2,4
Concours au secteur privé	13 576	1,5	2,1	2,1	3,0
Crédits	11 285	2,5	2,7		
Titres autres qu'actions	1 534	- 4,6	- 0,2		
Actions	2 291	- 3,3	- 0,8		
Concours aux APU	3 106	5,6	- 0,5	1,8	- 0,2
Crédits	1 158	6,1	- 1,2		
Titres	1 948	5,6	0,1		
Ressources non monétaires des IFM (à déduire)	7 974	4,1	3,0	3,2	2,3
Dépôts de l'administration centrale	263	0,0	- 23,4	0,0	- 0,9
Engagements financiers à long terme	7 711	4,2	4,2	3,2	3,2
Divers	179	ns	ns	0,1	- 0,1
TOTAL	9 780	3,0	2,6	3,0	2,6

(a) Variations corrigées des reclassements et des effets de valorisation.

(b) Calculs SASM à partir des chiffres publiés par la BCE

(c) Flux sur douze mois = 224 milliards d'euros à fin octobre après 208 milliards à fin septembre

[Source : Ces documents sont édités chaque mois par la Banque de France à partir de données transmises par la BCE :

<http://www.banque-france.fr/fr/statistiques/monnaie/monnaie.htm>

<http://www.ecb.int/stats/money/aggregates/aggr/html/index.en.html>]

Ce second tableau est assez déconcertant. Vous y trouverez des bizarreries qu'on vous conseille de négliger pour l'instant (par exemple, la ligne "Titres autres qu'actions" n'est pas totalisée, et ne figure pas dans les comptes de la BCE...).

Tout d'abord il convient de vérifier qu'aujourd'hui, il n'y a pas un kopeck qui ne provienne d'une opération de crédit. Vous observez en effet qu'il n'y a plus le moindre gramme d'or, ni même de dollars-or, en contrepartie de la monnaie scripturale créée et circulante.

Ce tableau présente donc les contreparties de toute cette monnaie, plus ou moins circulante, c'est-à-dire les titres de dettes selon leurs origines, c'est-à-dire finalement les "en-cours" de crédit :

- Extérieur à la zone Euro : 894 milliards.

- Secteur privé (ménages + entreprises non financières), le chiffre à retenir est donc 13576 milliards.
- Secteur public (y compris sécurité sociale, etc.) : 3106 milliards.

La ligne "ressources non monétaires des Institutions Financières et Monétaires (IFM)" contient les dépôts et les engagements financiers à long terme (supérieurs à deux ans). Non considérés comme de la monnaie, ils sont à déduire.

La ligne "divers" fait partie des choses à admettre ... il faut bien qu'existe quelque part les créances correspondant à la monnaie mobilisée pour des "fonds spéciaux" ou des transactions classées "secret défense" ...

Il convient de vérifier que si l'on totalise l'ensemble des dettes (ou créances), et que l'on enlève celles qui sont liquidables dans un délai supérieur à deux ans (pour rester dans le cadre de la **définition** actuelle de la monnaie), on obtient bien M3 :

$894 + 13576 + 3106 + 179 = \text{Total des crédits} = 17755 \text{ milliards}$
 $17755 - 7974 = \text{M3} = 9780 \text{ milliards.}$

Quel sens donner à tout ça ?
 Peut-on visualiser l'ensemble plus simplement ?

3.1.3.3 – Fonctionnement des agrégats

On peut formuler la réponse ainsi :

"Les banques ont créé, par des crédits accordés à des emprunteurs, la quantité de monnaie scripturale nécessaire pour rembourser les emprunts anciens (d'autres emprunteurs) qui viennent à échéance (moins de 2 ans). Ce faisant, à chaque remboursement, de la monnaie est détruite. Et elle viendrait vite à manquer si d'autres emprunts ne créaient pas de la monnaie pour compenser ces destructions. Ces autres emprunts sont à plus ou moins long terme. Et donc, pour assurer le remboursement des échéances de moins de 2 ans, il faut la monnaie nécessaire, au bon moment. Toute la subtilité de l'affaire consiste à éviter les "à coups", c'est-à-dire à faire en sorte qu'à tout moment, la somme des emprunts consentis (monnaie créée et mise en circulation) permette de rembourser la somme des dettes venant à échéance. C'est avec cette quantité de monnaie, c'est-à-dire dans les intervalles de temps entre création (emprunt) et destruction (remboursement), qu'il faut nous débrouiller avec la monnaie en circulation pour réaliser tous nos échanges économiques."

Dans le tableau ci-dessus, 9780 milliards c'est la quantité de monnaie mise en circulation et utilisable par tous les européens pour réaliser leurs échanges, mais aussi et surtout pour solder 9780 milliards de dettes à court terme (moins de 2 ans).

7974 milliards c'est le montant des dettes à termes supérieurs à deux ans, pour le remboursement desquelles il faudra, un jour ou l'autre, créer la monnaie correspondante, c'est-à-dire faire des emprunts, à plus ou moins long termes, et donc créer d'autres dettes, ... et ainsi de suite. Evidemment d'ici deux ans cette somme aura augmenté et très certainement largement dépassé les 9780 milliards d'argent-dettes actuels.

Il est très difficile d'imaginer une représentation graphique simplifiée mais exacte de ces flux. Leur déroulement dans le temps, le fait qu'il y ait en permanence, en flux continu, création de monnaie / endettements d'un côté et destruction de monnaie / remboursements de l'autre, tandis que des dettes à termes variés dégagent de la monnaie servant à solder des dettes à court terme, oblige à avoir recours à une animation, impossible ici.

3.1.3.4 – C'est bien de "l'argent-dette" !

Ce qu'il faut bien voir dans cette définition de la monnaie, c'est que le serpent se mord la queue, que le distinguo entre M1, M2 et M3 est finalement assez théorique, et que dette et monnaie finissent par se confondre.

En effet, fonctionnellement, M1 correspond à des dettes que l'on peut immédiatement solder "en monnaie" puisque la quantité de monnaie fiduciaire est bien là, en circulation, pour ce faire (la monnaie scripturale des comptes courants doit pouvoir être totalement convertible à court terme en monnaie fiduciaire).

Par contre, si la totalité des billets et pièces en circulation est à peine suffisante pour solder les dettes correspondant à M1, par voie de conséquence, pour la masse M2-M1 il va falloir attendre que la monnaie soit mise en circulation, et pire encore pour M3-M2.

Or, nous avons vu que la différence entre M4-M3 (dettes à termes supérieurs à 2 ans) et M3-M2, puis entre M3-M2 et M2-M1 est juste une question de temps.

Si l'on appelle M4-M3 "ante-monnaie scripturale", cette ante-monnaie scripturale est créée par la simple création d'une dette.

Si l'on appelle M3-M2, et M2-M1, et même la partie de M1 correspondant aux comptes courants, "monnaie scripturale", cette monnaie scripturale est également créée par la simple création de dettes.

On sait que "monnaie fiduciaire" et "monnaie scripturale" sont les deux formes d'une seule et même monnaie, convertibles indéfiniment de l'une en l'autre.

Enfin, en bout de chaîne, on observe que la monnaie scripturale (M3 moins la partie strictement fiduciaire de M1) constitue une dette dans la mesure où la banque DOIT la monnaie fiduciaire correspondante.

Là où le serpent se mord la queue c'est qu'il n'y a finalement aucune différence entre cette dette de la banque qui doit la monnaie fiduciaire aux titulaires d'un compte courant, ou d'un compte sur livret, et la dette de la banque qui doit la monnaie scripturale à inscrire sur un compte suite à une opération de crédit, c'est-à-dire à la naissance conventionnelle d'une dette entre deux partis (la banque et le client "emprunteur").

3.2 - La magie du prêt :

Le "prêt" est non seulement au cœur de la définition bancaire de la monnaie, mais aussi à sa source.

Un prêt c'est comme un robinet qui fabriquerait l'eau avant de la déverser dans un aquarium. C'est le moyen par lequel la monnaie est créée et déversée dans l'économie.

Il est donc incontournable de nous y arrêter.

Le contrat de prêt opère en **un seul acte** juridique **plusieurs opérations** distinctes : création de monnaie, attribution, reconnaissance de dette, gage d'actifs, et même transfert d'actif (mais ça ce n'est pas dit).

Considérons un simple prêt de 100€ à 10% remboursable en 1 an :

La banque crée 100€ de monnaie par inscription, sur votre compte chez elle (Compte de Mr ou Mme Dupont), de la somme de 100€. Sur la colonne de droite (crédit) de votre relevé de compte vous pourrez lire la somme indiquée.

Au moment où elle les crée, elle se les approprie, puis vous les "prête", puisque c'est sur votre compte que l'écriture est passée.

Mais les règles de la comptabilité en partie double imposent que lorsqu'une somme d'argent arrive sur un compte, elle doit obligatoirement provenir d'un ou de plusieurs autres comptes. Ainsi "actif" et "passif" sont toujours équilibrés. D'où peut provenir de l'argent qu'on vient de créer ? Eh bien d'une dette ! La banque a, dans sa comptabilité, un autre compte concernant Mr et Mme Dupont : "Dette de Mr ou Mme Dupont", ou plus exactement, dans le vocabulaire de la banque : "Créance sur Mr ou Mme Dupont". Elle inscrit donc le montant de la dette dans la colonne de gauche (débit) de ce compte : 110€.

110€ à l'actif, contre 100€ au passif, le bilan n'est pas équilibré tant que la banque n'a pas passée l'écriture correspondant aux intérêts. Cela peut se faire au crédit d'un compte "Produits financiers à recevoir".

Ecriture comptable du contrat de prêt à la banque :

		BILAN	
		Actif	Passif
		Débit	Crédit
	Solde antérieur	1000	1000
Prêt	Créance sur Mr ou Mme DUPONT	110	
	(constatation de la dette)		
	Compte courant de Mr ou Mme DUPONT		100
	(versement sur le compte)		
	Produit financier à recevoir		10
	(comptabilité des intérêts dûs)		

Mais vous savez bien qu'un contrat de prêt est toujours assorti de "garanties" lesquelles consistent en fait au gage d'une partie des biens de l'emprunteur.

En signant l'acte de prêt, l'emprunteur reconnaît explicitement que la contrepartie monétaire de sa capacité "**future**" à produire ou à mobiliser des richesses appartient à la banque, au moins sur le montant, non pas de l'emprunt, mais de la dette acceptée.

À défaut ce seront les capacités "**passées**" de l'emprunteur à produire ou mobiliser des richesses, matérialisées par ses biens propres, qui sont gagés.

À défaut ce seront celle des cautions.

Enfin, le prêt, est un accord passé entre les parties qui reconnaissent que le prêt par la banque, d'une monnaie qu'elle n'a pas, **et qu'elle n'aurait jamais eue sans l'emprunteur**, produit une dette dont le montant est supérieur à la monnaie créée.

De sorte que si Mr et Mme Dupont :

- Vont à la banque,
- Ouvrent un compte,
- Empruntent, c'est-à-dire créent 100€ qui n'existaient pas,
- N'y touchent pas,
- Et le rendent au bout d'un an,
- La banque leur réclamera le montant des intérêts, qu'il leur faudra bien trouver ... ailleurs ... à moins de les emprunter à la banque...

De fait, le prêt est aussi magique lors de son remboursement. On vous invite à vous attarder un peu sur la question, non seulement en tant qu'utilisateur des banques, mais en tant que citoyen.

Voyons les écritures comptables correspondantes, toujours à la banque :

		BILAN	
		Actif	Passif
		Débit	Crédit
	Solde antérieur	1000	1000
Prêt	Créance sur Mr ou Mme DUPONT (constatation de la dette)	1 110	
	Compte courant de Mr ou Mme DUPONT (versement sur le compte)	2	100
	Produit financier à recevoir (comptabilité des intérêts dûs)	3	10
Remboursement	Compte courant de Mr ou Mme DUPONT (remise de chèque de Mme DUPONT)	4	10
	Compte courant de Mr ou Mme DUPONT	5	100
	Compte courant de Mr ou Mme DUPONT (prélèvements remboursement emprunt)	6	10
	Créance sur Mr ou Mme DUPONT (constatation de l'extinction de la dette)	7	110
	Produit financier à recevoir (constatation du paiement des intérêts)	8	10
Résultat	Produit financier = Résultat	9	10
	Trésorerie de la banque (constatation du résultat)	10	10
	Nouveau solde	1010	1010

Tout d'abord, comme cela a déjà été dit, 100€ créés sont insuffisants pour rembourser la dette de 110€. Mr et Mme Dupont devront donc faire appel à une ressource extérieure pour se procurer la monnaie nécessaire. Cet apport extérieur de monnaie est réalisé à la ligne 4.

(NB : Cette indispensable **nécessité d'apport extérieur de monnaie** pour solder la dette résultant d'un prêt à intérêt a déjà été évoquée en partie 2, et le sera encore en partie 4. Nous vous y renvoyons.)

Sans cela, Mr et Mme Dupont seraient en situation d'impayé bancaire.

Au final, les 10€ qui manquaient à Mr et Mme Dupont se retrouvent à l'actif de la banque, dans sa trésorerie, et sous forme de vraie monnaie, et même de

"fonds propres", ce qui veut dire que c'est quasiment intégré au capital de la banque.

De cette opération de prêt, on peut tirer plusieurs enseignements et sujets de réflexion :

- Sans l'emprunteur, pas de monnaie ! Ni pour lui, ni pour les autres, et encore moins pour la banque ! Ce qui nous fait dire qu'on devrait les honorer au lieu de les traiter d'endettés.
- Les 100€ empruntés par Mr et Mme Dupont ont pu circuler et servir à des centaines de personnes pour échanger des centaines de marchandises. Mais ces 100€ peuvent aussi provenir d'autres emprunteurs. Donc dans ce système, peu importe qui emprunte. Mais il vaut mieux que ce soit les plus solvables. Oui mais justement ceux qui empruntent le plus, ceux qui sont à l'origine de la plus grosse partie de la masse monétaire (les ménages, les entreprises), sont ceux qui manquent de monnaie. L'argent des milliardaires n'existerait même pas sans les dettes des moins solvables...
- In fine l'opération a pour résultat de prélever un actif monétaire à l'extérieur et d'en faire la propriété légale de la banque (écritures des lignes 4 et 10).
- Détail (très) important : Cet actif doit obligatoirement être monétaire. Chacun sait qu'on ne peut pas rembourser un emprunt bancaire en apportant à la banque les légumes de son jardin. Cela est d'une importance largement sous-estimée par les gens... Richesses produites et monnaie émise sont deux choses très distinctes.
- Mais ... cet actif monétaire a forcément été créé ailleurs, exactement dans les mêmes conditions ... il va donc inéluctablement manquer ailleurs ou/et plus tard.
- On observe que lorsque l'argent, après avoir circulé, revient à sa source (remboursement), il est détruit. Donc, chaque fois qu'un emprunteur se libère en remboursant son prêt il participe au blocage du système, car la monnaie vient à manquer pour tous. Chaque fois donc, qu'un emprunteur rembourse une dette, il faut que cela soit immédiatement compensé par un ou plusieurs autres emprunts.
- Un paradoxe : Si Mr et Mme Dupont ne peuvent pas rembourser leur emprunt, cela signifie qu'après avoir mis la monnaie correspondante en circulation, pour le bien de tous, il ne sont pas parvenu à la faire détruire, et donc, cette monnaie reste en circulation, tant qu'elle n'est pas récupérée "manu militari" par la force de la Loi, pour être ... détruite.
- L'unique rôle de la banque est de créer et de détruire la monnaie en flux continu, d'en tenir la comptabilité, et, au passage, d'en pomper une partie pour son compte, par une porte dérobée.

3.3 – Les dépôts font-ils les crédits ?

Il est temps maintenant de tordre le cou à une croyance.

L'immense majorité des citoyens pense que lorsqu'une banque "prête" de l'argent, elle ne peut "prêter", comme tout un chacun, "que ce qu'elle a", et pas ce qu'elle n'a pas.

L'idée que l'on puisse "prêter" quelque chose que l'on n'a pas est tellement inconcevable qu'en général les gens écoutent vos explications d'un air, au mieux, amusé. Ils croient donc que lorsqu'ils vont à leur banque "emprunter" 100000€, on leur "prête" les 100000€ qu'un voisin à eu la prévoyance et la sagesse d'économiser.

D'éminents économistes, comme par exemple Yves Dimicoli, économiste officiel actuel (2011-2012) du PCF, contribuent lamentablement à entretenir ce mythe, et venant d'eux, on peut même dire, cette mystification. Entre nous soit dit, avec une direction du PCF qui appuie ses analyses sur de telles bêtises, le "Grand Capital" peut dormir tranquille.

Cette croyance est quand même doublement surprenante car elle ne tient aucun compte de l'histoire de la monnaie, et ne répond absolument pas à la question : "d'où vient alors "la monnaie des économies du voisin" ? ... d'une source miraculeuse ? ... d'un arbre magique ?"

Là en général les gens répondent : "Mais de son travail !" ... oubliant que lorsqu'un agriculteur céréalier double sa surface cultivable il obtient plus de maïs, oui, mais pas plus de monnaie. La monnaie ne pousse pas dans les champs, elle n'apparaît pas non plus spontanément dans la caisse des commerçants. Elle a pourtant bien une origine.

Eh bien non, ce n'est pas l'argent des déposants qui rend possible les prêts aux emprunteurs, c'est l'inverse : C'est l'argent créé par les emprunts, qui circule et vient alimenter les comptes de dépôts.

Oui mais, direz-vous, il y a bien quand même quelques dépôts dont on "prête" les sommes ?

C'est exact. Et c'est d'ailleurs dans cet unique cas que l'on devrait parler de "prêt".

Le second tableau de la Banque de France (Contreparties de M3 pour la zone Euro) ne permet pas de préciser cela. En effet, si en octobre 2011 on avait un montant total des crédits de 17755 milliards d'Euros, aucun distinguo n'est fait entre des créances résultant de création monétaire pure, et celles résultant de prêts de monnaie antérieurement créée.

Quoiqu'il en soit, et bien que ça puisse choquer de prime abord, cette question n'est finalement sans aucun intérêt.

En effet si l'on crée 100000€ en contrepartie d'une dette d'un montant X (supérieur à 100000€), puis que l'on prête cette somme en contrepartie d'une reconnaissance de dette d'un montant Y (supérieur à 100000€), on a en réalité créé 100000€ qui vont servir à rembourser une troisième dette Z, d'un montant de 100000€, créée par ailleurs. Et pour rembourser les deux dettes X et Y, il faudra que d'autres "emprunteurs" obtiennent la création, par leur banque, de la monnaie correspondante.

Cela est finalement exactement équivalent, du point de vue de NOTRE technique de création monétaire, à deux emprunts de 100000€ en création monétaire pure. Oui, c'est surprenant mais c'est ainsi...

Pour ceux qui douteraient de cela :

Reprenons et modifions le cas de Mr et Mme Dupont.

Imaginons qu'une banque crée 100€ sur leur compte, comme expliqué précédemment, puis qu'elle imprime tout de suite 10 billets de 10€ numérotés.

Imaginons que dans le contrat de prêt il soit stipulé que le crédit devra être remboursé avec ces 10 billets et avec eux seuls, les numéros faisant foi.

Imaginons que Mr et Mme Dupont prêtent ces billets à leurs voisins, Mr et Mme DURANT, et que pour ne pas perdre la trace de leurs billets, ils conviennent que ce sont ces billets et aucun autre que Mr et Mme DURANT devront leur rembourser.

Dans ce cas, oui, il y a bien une création monétaire distincte d'un second prêt... mais de fait il n'y a plus de monnaie non plus puisque les billets ne peuvent plus circuler, sous peine de les perdre...

C'est parce que "argent n'a pas d'odeur", qu'une dette en vaut une autre.

Il y a de la monnaie en circulation, dont la création a généré des dettes, dont la circulation génère des dettes, et dont la destruction soldera des dettes, mais pas les mêmes.

D'où que vienne la monnaie à sa source ultime il y a une dette, et à sa fin le solde d'une autre dette, forcément plus importante, du seul fait des intérêts.

Non seulement ce ne sont pas les dépôts qui alimentent les crédits et au contraire les crédits qui alimentent les dépôts, mais la

comptabilité internationale analyse tout crédit comme de la création monétaire.

3.4 – Les réserves fractionnaires

Il y a une autre manière d'aborder le sujet.

Revenons encore au "prêt" accordé à Mr et Mme Dupont (voir § 3.2).

Si la banque a le pouvoir de créditer le compte de Mr et Mme Dupont de 100€ de monnaie scripturale, elle n'a pas le pouvoir de leur fabriquer les billets de banque correspondant. Cela est du ressort de la banque centrale.

D'autre part, vous pouvez légitimement vous demander si la banque a effectivement le pouvoir de créer de l'argent, comme ça, à volonté, sans limites.

3.4.1 – Limite de la monnaie fiduciaire

Aparté : Nous signalons à ceux et celles qui seraient un peu réfractaires aux mathématiques, que ce chapitre va leur être pénible. Si c'est votre cas, vous pouvez directement passer au § 3.5, car les informations qui y sont données ne conditionnent pas la compréhension de la suite.

Puisque Mr et Mme Dupont ont 100€ sur leur compte, ils peuvent exiger de leur banque 100€ en pièces et/ou billets.

La banque doit donc se les procurer.

Comment ?

Eh bien la banque va s'adresser à la banque centrale et va lui demander 100€ en pièces et billets.

La banque centrale n'a pas vocation à distribuer gratuitement dans la nature des billets de banque. Elle va donc demander à la banque de Mr et Mme Dupont la preuve, la garantie, du fait que cette monnaie a bien été créée dans les formes légales.

Donc, dans le cas précis de Mr et Mme Dupont, la banque devra verser 100€ de monnaie scripturale à la banque centrale en échange de 100€ de monnaie fiduciaire.

Mais comme dans la pratique, tout le monde n'exige pas "en même temps, la totalité" de la monnaie en monnaie fiduciaire, alors les banques appliquent une règle tirée des statistiques.

Il s'avère qu'en moyenne, selon les régions du monde, pour que les guichets et distributeurs soient correctement alimentés, il faut 13% des comptes de dépôts en monnaie fiduciaire (http://fr.wikipedia.org/wiki/Création_monétaire).

Les banques doivent donc déposer (c'est-à-dire finalement "détruire") 13% de la monnaie scripturale créée dans leurs comptes en échange de monnaie fiduciaire.

Pour la zone Euro, le tableau présenté au § 3.1.3.1, sur les agrégats monétaires d'octobre 2011, nous donne un ratio un peu plus faible :

M2 = 8580 Milliards d'Euros ;
 M3 = 9780 Milliards d'Euros ;
 Pièces et billets en circulation = 843 Milliards d'Euros ;
 Monnaie Fiduciaire / M2 = 843 / 8580 = 9,8% ;
 Monnaie Fiduciaire / M3 = 843 / 9780 = 8,6%.

Dans les développements et exemples qui suivent, pour une meilleure lisibilité, nous retiendrons le ratio de 1/10 de la monnaie sous forme fiduciaire.

NB : Les banques paient à la banque centrale, un intérêt, très faible, sur cette opération. C'est le fameux "taux directeur", ou "taux de refinancement", ou "taux refi" pour les intimes.

Par effet rebond, ce taux de refinancement influence les taux auxquels le public a accès à l'argent dans les banques. Les banques payent 1% d'intérêt sur 10% de l'argent créé à 4 ou 5%. Par exemple sur un an, si une banque crée 100.000€ de monnaie scripturale, elle payera 1% de 10% de cette somme, soit 1% de 10.000€, soit 100€, mais, si l'argent est émis à 4,5%, elle percevra 4,5% de 100.000€, soit 4.500€.

3.4.2 – Condition de fonds propres

Pour que cette monnaie, remise à la banque centrale en échange de monnaie fiduciaire, soit crédible, il faut que les dettes correspondantes soient solvables.

Or la banque centrale ne peut pas vérifier à chaque fois les termes des contrats de prêts, les garanties, les cautions, les hypothèques, etc..

Donc les banques appliquent entre elles une seconde règle, conventionnelle celle-là, dite de "Bâle III".

Chaque banque doit consigner, dans ses propres comptes 7% de ses "fonds propres". Souvenez-vous, les 10€ qui correspondaient aux intérêts ... (voir § 3.2).

Vous pourrez entendre parler, à ce propos, de "ratio Cooke", ou de "ratio McDonough".

"A l'horizon 2019 (sic), les banques devront relever le ratio minimum de fonds propres "durs", la part la plus solide des fonds propres composé d'actions et de bénéfices mis en réserve, de 2% actuellement à 4,5% des actifs. S'ajoute à cela un amortisseur financier supplémentaire de 2,5%, qui relève le total des fonds propres "durs" à 7%."

[Source :

http://www.swissinfo.ch/fre/Economie/Reconstruire_le_secteur_financier/La_crise_et_ses_suites/Bale_III_de_nouvelles_regles_pour_renforcer_les_banques.html?cid=28321056]

En réalité cette consignation constitue une première limite à la création monétaire, mais dans le sens où, en réalité, elle ouvre le droit à cette création. Théoriquement, donc, si une banque ne consigne pas au moins 7% de ses fonds propres, elle ne pourra faire aucune opération de crédit.

Ceci appelle plusieurs remarques :

Tout d'abord les règles effectivement et actuellement appliquées par les banques sont très en deçà de ce vœu pour ... 2019.

Il s'agit plus, ensuite, d'une préconisation que d'une vraie limitation, elle sera conseillée et non prescrite.

Enfin, si vous avez suivi l'histoire et le processus de la création monétaire, vous savez que les actifs des banques sont aujourd'hui essentiellement constitués de créances plus ou moins fiables. C'est cependant sur cette pyramide que repose le système monétaire mondial.

Avec les règles de Bâle III, les banques avouent que toute la finance mondiale repose sur moins de 7% d'actifs réellement fiables...

Ceci étant, il faut bien réaliser que, l'opacité étant le fond de commerce, le vrai savoir-faire des banques, tout est fait pour que personne n'y comprenne goutte. Ainsi, entre les accords de Bâle II, et les accords de Bâle III, ils ont évidemment "changé les normes", ce qui leur permet de dire que le ratio de 7% dans les normes et définition se Bâle III, correspondent à 10% dans les normes et définitions de Bâle II... Nous voilà rassurés.

3.4.3 – Règle du cinquantième, ou des 2%

Tout cela est bien beau, mais existe-t-il finalement une vraie limite à la création monétaire ou les banques peuvent-elles créer de la monnaie à volonté ?

Oui, il existe une vraie limite. Mais évidemment elle est tellement lointaine qu'en réalité elle n'est jamais atteinte.

Aujourd'hui, dans la zone Euro, le taux des réserves obligatoires et théorique (appelé en anglais required reserve ratios (RRR)) est de **2% des dépôts à terme d'une durée inférieure ou égale à deux ans**, c'est-à-dire 2% de M3.

Donc, si l'on applique la chose au cas de Mr et Mme Dupont, et donc à leur "prêt" de 100€, préalablement à ce prêt, la banque devra avoir déposé 2€ à la BCE.

Résumons pour 100.000€ :

Création monétaire de 100.000€ sur un an Taux banque 4,5% Taux directeur 1%					
	Sorties banque en monnaie scripturale	Entrées banque en monnaie fiduciaire	Pourcentage	Coûts	Gains
Remise 10% au titre de la monnaie fiduciaire	10.000	10.000	1%	100	
Intérêts sur prêt			4,5%		4.500
Dépôt au titre des 2% de réserve obligatoire	2.000		1%		20

On reprend dans le bon sens :

Initialement une banque dispose de 2.000€ ;

Elle dépose ces 2.000€ à la BCE ;

Grâce à ce dépôt elle peut créer 100.000€ de monnaie scripturale ;

Et percevoir 4.520€ d'intérêt ;

Mais elle est obligée d'échanger 10.000€ de monnaie scripturale contre de la monnaie fiduciaire, ce qui lui coûte 100€ ;

En admettant que les 100.000€ créés restent sur un compte client de la banque, cela laisse 90.000€ (100.000€ - 10.000€) de monnaie scripturale disponibles pour redéposer 45 fois 2000€ à la BCE, pour pouvoir prêter 45 fois 100.000€ ;

Etc...

Le tableau suivant donne la progression théorique, sans les colossales charges de la banques, ni les misérables dividendes versés aux actionnaires, et avec pour hypothèses de calcul une réserve obligatoire de 2%, un ratio de monnaie fiduciaire de 10%, un taux directeur de la BCE de 1%, et un taux d'émission du crédit de 4,5% :

Périodes de 1 an	1	2	3	4
Dépôt en BCE	2 000	90 000	4 050 000	182 250 000
Intérêts reçus sur dépôts à la BCE	20	900	40 500	1 822 500
Prêts aux clients	100 000	4 500 000	202 500 000	9 112 500 000
Intérêt reçus sur prêts aux clients	4 500	202 500	9 112 500	410 062 500
Echange Monnaie Fiduciaire	10 000	450 000	20 250 000	911 250 000
Intérêts payés sur Monnaie Fiduciaire	100	4 500	202 500	9 112 500
Restant Monnaie Scripturale	90 000	4 050 000	182 250 000	8 201 250 000
Solde Intérêts reçus et payés	4 420	198 900	8 950 500	402 772 500

Le ratio [monnaie déposée en banque centrale] / [monnaie créée] est de $(2.000 + 10.000) / 100.000$, soit 1 pour 8,33.

En réalité les chiffres du tableau des agrégats monétaires présenté au § 3.1.3.1 nous permettent de préciser les choses, et de nous approcher de la réalité.

Les dépôts à la BCE représentent $263 / (9780 - 843) = 3\%$ de M3 scripturale,

Et le ratio [monnaie déposée en banque centrale] / [monnaie créée au sens de M3] est de $(263 + 843) / 9780$, soit 1 pour 8,84.

Oui mais en réalité c'est 17.755 Milliards d'Euros de dettes qui ont été générées, et qui n'entrent pas toutes dans les contreparties de M3 pour une simple question d'échéance. Ce qui porte le ratio à $(263 + 843) / 17.755$, soit 1 pour 16 !

Vous observez que notre fiction n'est pas très éloignée de la réalité macroéconomique. Et vous comprenez donc que l'on a affaire à un authentique colosse aux pieds d'argiles, qui s'effondre sur lui-même, périodiquement, depuis qu'il a été mis sur pieds, c'est-à-dire au milieu du XVII^{ème} siècle (voir partie 2).

3.4.4 – Coefficient démultiplicateur

Au fil de vos lectures, ou en navigant sur internet, vous trouverez une autre manière d'aborder la création monétaire par les banques centrales et les banques de crédit, il y est question d'un "coefficient multiplicateur" du crédit.

Le raisonnement est simple : Considérant les divers ratios des réserves obligatoires, prudentielles, et pratiques, **quand une banque dépose une somme x à la banque centrale, quel volume de crédit, c'est-à-dire de monnaie peut-elle émettre ?**

On considère que si une somme de 100.000€ est prêtée, elle va revenir sur un compte de dépôt avec une perte correspondant à $(1 - (1 / \text{coefficient multiplicateur}))$.

Exemple, avec un coefficient multiplicateur de 9 :

Premier dépôt = 100.000€

Second dépôt = $100.000 * (1 - (1/9)) = 88.888€$

Troisième dépôt = $88.888 * (1 - (1/9)) = 79011€$

Quatrième dépôt = $79011 * (1 - (1/9)) = 70232€$

Cinquième dépôt = $70232 * (1 - (1/9)) = 62428€$

La somme de l'argent créé grâce au dépôt initial (100.000 + 88.888 + 79.011 + 70232 + 62.428 + ... etc.) est donnée par la formule

$S = K * \text{coef} = 100.000 * 9 = 900.000€$

Cette façon de voir les choses n'est mathématiquement pas fautive, mais elle est critiquable dans le sens où elle nourrit une confusion entre "les dépôts des banques de crédits auprès des banques centrales" et "les dépôts des clients emprunteurs sur les comptes de dépôts des banques", laissant à penser que les crédits ne sont qu'une sorte de redistribution des dépôts, comme ce serait le cas s'il s'agissait de revenus distribués.

Or ce n'est pas du tout ainsi que cela fonctionne.

C'est un peu comme si on voulait calculer la distance parcourue par un ULM qui se déplacerait entre deux trains A et B venant à la rencontre l'un de l'autre. Partant en même temps que A il ferait demi tour au dessus de B, puis reviendrait à la rencontre de A, ferait demi tour au dessus de A, puis reviendrait à la rencontre de B, et ainsi de suite.

En réalité la distance parcourue par l'ULM est égale à sa vitesse en vol multipliée par le temps qu'il faudra aux deux trains pour se croiser. Et qu'importe où l'ULM vole...

Ici nous avons vu que les crédits génèrent de la monnaie qui sert à échanger des marchandises avant de rembourser d'autres crédits. Et qu'importe (du point de vue de la création monétaire) que cette monnaie passe par ici ou par là. Il faut bien voir que l'argent est immensément plus "volatile" qu'un ULM.

Cette approche est donc trompeuse, propre à induire une mauvaise compréhension des mécanismes du crédit et de la création monétaire, nous la réproprons donc.

Aparté : C'est pourtant ainsi qu'est souvent expliquée la création monétaire, en particulier dans les célèbres vidéos de Paul Grignon.

3.5 – Propriétés de la monnaie

3.5.1 – Monnaie et valeur

Si l'on se réfère aux théories générales de la valeur, comment appréhender celle de la monnaie ?

Dans le dictionnaire (Petit Robert mars 1995) on lit :

Valeur : Caractère mesurable (d'un objet) en tant que susceptible d'être échangé, désiré.

Prix : Rapport de valeur d'un bien à un autre bien ; rapport d'échange entre un bien ou un service et la monnaie.

Monnaie : Tout instrument de mesure et de conservation de la valeur, moyen d'échange des biens.

Donc, la valeur est un caractère mesurable que contient et que mesure la monnaie, et le prix en est la mesure. Et la monnaie est à la fois le thermomètre et le conservateur de la valeur, lequel thermomètre affiche le prix.

Tout ça c'est bien gentil, mais définir la valeur par ce qu'elle a de mesurable, puis la monnaie comme instrument de cette mesure, et le prix comme le rapport des mesures, c'est quand même un peu tautologique : ça tourne en rond.

C'est un peu comme si on définissait la chaleur par le thermomètre, et la masse par la balance... Or on est capable de définir chaleur et masse autrement que par leurs instruments de mesure.

En fait il faut bien admettre que moins l'on connaît un domaine, et plus on est réduit à ne l'appréhender que par un bout d'instrument "taillé sur mesure". On pense à l'intelligence et au QI, à la lumière, dont un appareillage indiquera la longueur d'onde, tandis qu'un autre comptera ses photons.

Ces définitions mesurent finalement que la valeur est bien comme la lumière ou le temps : on baigne dedans depuis que le monde est monde mais on ne sait toujours pas ce que c'est.

Le sujet a passionné les milieux des économistes entre le début du XVIII^e siècle et la fin du XIX^e. Il est aujourd'hui passé de mode, sans pour autant que les débats d'alors n'aient été tranchés.

En gros, et pour aller à l'essentiel de l'essentiel, on a distingué trois autres notions auxquelles on a assimilé la valeur, pour tenter de la définir :

- Valeur = utilité : la valeur est faite de ce en quoi le bien ou le service est utile à la société.
- Valeur = rareté : la valeur est conférée à un bien ou un service par sa rareté ("loi de l'offre et de la demande").
- Valeur = travail : la valeur est la quantité de travail incorporée dans le bien ou le service, et, pour être complet, dans les outils, même intellectuels, qui ont servi à les produire.

Tout ceci étant dit pour situer le problème, et non pour tenter de le résoudre, quid de la monnaie ?

Premièrement, l'utilité de l'objet "billet de banque" est à peu près nulle (au point que Serge Gainsbourg, en allumant un cigare avec un billet de 500 Francs lui en avait trouvé une petite).

Secondement, la rareté de la monnaie est (en principe) organisée et planifiée par les banques d'émission. Mais en cas de dérapage, l'excès de monnaie peut conduire en effet à sa dépréciation. La valeur de la monnaie est donc sensible à sa rareté.

Troisièmement, la quantité de travail incorporée dans un billet de banque n'a pas grand-chose à voir avec sa valeur.

On distingue en effet pour la monnaie sa valeur intrinsèque et sa valeur extrinsèque.

La valeur intrinsèque de la monnaie, c'est la valeur de la matière dans laquelle elle est faite. C'est-à-dire la valeur du poids de métal, ou de papier. La monnaie scripturale n'a donc aucune valeur intrinsèque.

La valeur extrinsèque de la monnaie, c'est sa valeur "nominale", c'est-à-dire ce qui est fixé par la loi et qui est indiqué sur le support, pour la monnaie fiduciaire, ou dans l'unité monétaire utilisée, pour la monnaie scripturale.

En principe, une monnaie ne peut servir de monnaie que lorsque la valeur extrinsèque est supérieure ou égale à la valeur intrinsèque, et jamais inférieure. Sinon que se passe-t-il ?

Si la valeur du papier, ou encore des fibres de bois d'un billet devient supérieure à la valeur nominale du billet, alors il devient plus intéressant économiquement de se servir des billets comme bois de chauffage plutôt que de s'en servir pour acheter du bois de chauffage. Cela s'est réellement produit lors de l'hyperinflation de 1929 à 1933 en Allemagne et en Autriche.

Conclusion : La monnaie ne peut donc pas être considérée comme une marchandise ordinaire, mais ça, évidemment, tout le monde s'en doute.

Où veut-on en venir ?

3.5.1.1 – Monnaie et valeur d'échange

Nous admettrons aussi volontiers, que la notion la plus indissociable de la monnaie est l'**échange**. Sans échange, pas de monnaie, et, aujourd'hui, pas de monnaie, pas d'échange. Même dans sa fonction de réserve de valeur, on a bien la perspective d'un échange futur, sans quoi ça n'aurait aucun sens.

On peut donc retenir, à propos de la monnaie, sa valeur d'échange, contre d'autres objets ou services, plus que son utilité en tant qu'objet.

Dans un rapport présenté le 26 juin 1865 devant de Conseil Général de l'Association Internationale des Travailleurs, rapport publié par la suite sous le titre "Salaire, prix et profit", Karl Marx aborde l'idée que le système capitaliste est fondé non pas sur la production de richesses utiles mais sur la production de valeurs d'échange (en vue du profit).

Deux ans plus tard, dans le Livre Premier du Capital il écrit : "***Dans sa forme première, pour ainsi dire provisoire, d'argent (point de départ de la genèse du capital), le capital n'est encore que de l'argent, c'est-à-dire une somme de valeurs d'échange sous sa forme autonome, son expression monétaire. Mais, voilà, cet argent doit se valoriser, la valeur d'échange devant servir à créer davantage de valeurs d'échange.***"

[source : <http://www.marxists.org/francais/marx/works/1867/Capital-inedit/kmcapl-6-2.htm>]

Oh bien sûr, ces écrits datent d'avant Harry Potter, et vous pouvez vous demander quel dogmatisme idéologique nous pousse à les exhumer.

C'est qu'il sont, d'après nous, le meilleur lien entre "La Légende du Roi Midas", et "la Crise de la Dette", mondiale et actuelle.

3.5.1.2 – Légende du Roi Midas

Nos anciens racontaient cette légende :

Midas avait offert protection et hospitalité à Silène, alors que celui-ci, ivre plus que de raison était en sérieuse perte. Pour le remercier, Dionysos, accorda à Midas un vœu. Midas lui demanda alors le pouvoir de transformer en or tout ce qu'il toucherait, ce qu'il obtint ipso facto. Mais, incapable de manger, de boire, et même de faire l'amour avec ses concubines, puisque tout ce qu'il

touchait se transformait en or, il déchanta vite et supplia vite le dieu d'annuler ce pouvoir aussi magique que maléfique. Dionysos lui ordonna alors de se laver les mains dans les eaux du Pactole, dont le sable se changea en or.

L'histoire nous apprend que c'est dans le sable du fleuve Pactole que les grecs anciens tirèrent l'electrum, mélange d'or et d'argent dont on a fait les premières pièces de monnaie (voir paragraphe 1.3.1).

Cette légende, nous parle des origines de l'invention de la monnaie, et elle était sensée nous mettre en garde sur ses dangers. Elle souligne en particulier la contradiction entre "valeur d'usage" d'une part, et "valeur d'échange et de réserve" d'autre part. Elle ne met pas seulement en garde contre une enfantine et stupide cupidité, elle nous invite à ne jamais confondre les moyens et les objectifs.

La Légende de Midas attire notre attention sur le fait que l'argent doit rester un instrument, un moyen d'échange de biens et services utiles, et surtout pas un but en soi. Car dans ce cas, cela ne peut se faire qu'au détriment dramatique des biens utiles et même vitaux.

3.5.1.3 – Accumulation de monnaie et crise de la dette

Force est de constater que notre monde actuel est caractérisé par des accumulations de richesses fantastiques d'un côté, et par des dettes abyssales de l'autre. On parle d'ailleurs très justement de "financiarisation de l'économie".

Rien de plus normal direz-vous, car vous savez maintenant que :

Dettes et richesses sont une seule et même réalité, l'une n'étant que le "reflet fidèle" de l'autre dans la "partie double" de nos comptabilités.

Certes, mais lorsque des centaines de millions d'humains n'ont pas le minimum vital pour survivre, ça n'est ni un reflet, ni un mirage.

C'est que les deux aspects (richesses et dettes) de cette même réalité qu'est la monnaie sont tout ce qu'il y a de plus réels.

3.5.1.4 – Le lien c'est Marx

A notre connaissance, laquelle est forcément incomplète, Marx n'a pas vraiment travaillé sur la monnaie. Il ne la dissocie jamais du Capital ("initial" ou "variable"). C'est à la fois juste et insuffisant. Juste parce qu'il a parfaitement analysé sa formation et sa circulation dans le processus de production des

"marchandises" et d'accumulation du capital. Insuffisant parce qu'il ne s'est pas du tout intéressé aux techniques bancaires et monétaires.

A sa décharge il faut savoir que dans le contexte des débats et combats politiques de son époque il était essentiel et prioritaire de mettre en évidence le mécanisme profond de la formation de la plus-value et de contrer les thèses "monétaristes" le plus souvent issues des milieux socio-démocrates (autrement dit le "PS" de l'époque), et dont ensuite, les marxistes n'ont cessés de se méfier.

Dans son rapport "Salaire, prix et profit", il dénonce en effet le leurre du "prix" qui n'est que "l'expression monétaire de la valeur", laquelle est "le (vrai) cœur du cœur" du réacteur de l'économie.

A sa décharge encore, il convient de ne pas oublier que les théories et techniques bancaires et monétaires d'aujourd'hui n'étaient encore, à l'époque, que balbutiantes, et qu'elles n'ont été pleinement développées par les banquiers eux-mêmes qu'après moultes erreurs et tâtonnements à partir de 1910 seulement. Il convient donc de se référer à la partie 2 du présent document en mettant en parallèle les dates marquantes de l'histoire contemporaine de la monnaie et celles des publications de Marx, de 1845 jusqu'à son décès en 1883.

Malgré cela, Marx a été celui qui a le premier et le mieux décrit et analysé le capitalisme comme mode de production pervers. Il a montré qu'à la façon du serpent qui se mord la queue, le processus d'accumulation du Capital, fait du "moyen" d'échange (la monnaie) le "but" de l'échange (le capital), et opère, ce faisant, un glissement du "bien utile" à la "marchandise", de la production de "valeurs utiles" à la surproduction de "valeurs d'échanges", pour elles-mêmes.

La forme finale de cette suraccumulation de "valeurs d'échanges" a bien été identifiée par Marx comme de nature essentiellement monétaire (le Capital). Mais l'idée que cette suraccumulation prendrait aussi et simultanément la forme d'accumulations et suraccumulation de dettes ne lui était pas accessible vu le niveau de développement des systèmes monétaires de son époque.

Par contre il avait déjà clairement expliqué comment cela ne pouvait se faire qu'au détriment des conditions de la vie réelle (habitat, nourriture, biens de consommations courants, etc., mais aussi milieu écologique et ressources naturelles).

En d'autres termes, moins poétiques, il a explicité et actualisé la Légende du Roi Midas.

3.5.2 – Monnaie et circulation monétaire

3.5.2.1 – Vraie et fausse monnaie

Dans son livre "Rendre la création monétaire à la société civile" (Ed. Yves Michel, 2005, pp 47 et suiv.), Philippe DERUDDER nous invite à réfléchir sur une propriété étonnante de la monnaie.

Voici une transposition de son exposé.

Cas de 5 commerçants :

Un premier commerçant (A) reçoit un client qui lui achète, en échange d'un **billet de 20€** une marchandise acquise pour la somme de 10€. Son bénéfice est donc de 10€.

Muni de ce billet de 20€, il se présente chez un second commerçant (B) et achète 20€ une marchandise également acquise pour la somme de 10€. Le bénéfice réalisé par le second commerçant est donc encore de 10€.

Puis (B) va chez un troisième commerçant (C) et échange le billet de 20€ contre une marchandise que (C) avait acquise pour la somme de 10€. Le bénéfice réalisé par (C) est de 10€.

La scène se répète entre le troisième commerçant (C) et un quatrième commerçant (D), qui réalise aussi un bénéfice de 10€.

Et elle se répète encore entre le quatrième commerçant (D) et un cinquième et dernier commerçant (E), qui réalise encore un bénéfice de 10€.

Dans les comptes de chacun on peut lire :

6 : achats : 10€

7 : ventes : 20€

13 : résultat : 10€

Mais, le cinquième commerçant (E), plus attentif que ses trois collègues, s'aperçoit que le billet de 20€ est un faux billet. Il le retire donc de sa caisse et le détruit.

Normalement il devrait simplement constater sa perte et noter dans sa comptabilité :

6 : constatation de la perte de la marchandise : 10€

13 : perte sur l'exercice : - 10€

Mais il fait partie d'une entente commerciale et parvient à convaincre ses collègues de se répartir cette perte de 10€, puisque ses 4 autres collègues ont

réalisé un bénéfice collectif de 40€, ils peuvent donc supporter et se répartir cette charge de 10€.

Dans les comptas de chacun on peut donc lire :

6 : achats : 10€
 7 : ventes : 20€
 13 : bénéfice : 10€
 6 : constatation de la perte : 2€
 13 : bénéfice corrigé : 8€

On peut vérifier que le bénéfice global de 40€ qui était réparti sur 4 commerçants (4 fois 10) est maintenant réparti sur 5 commerçants (5 fois 8).

Si l'on extrapole sur un nombre plus important de commerçants, par exemple 500, dans la comptabilité de chacun on lirait :

Dans les comptas de chacun :

6 : achats : 10€
 7 : ventes : 20€
 13 : bénéfice : 10€
 6 : constatation de la perte : 0,02€ (10€ / 500)
 13 : bénéfice corrigé : 9,98€

Remarque : si le premier commerçant avait retiré le faux billet de 20€, il n'aurait pu répartir sa perte que sur lui-même.

Conclusions :

Plus la fausse monnaie circule, plus ses effets négatifs s'amointrissent, et tendent vers zéro.

Donc la différence essentielle entre une vraie monnaie et une fausse monnaie ne réside pas tant dans son aspect physique, matériel, que dans le fait qu'on la retire plus ou moins vite de la circulation.

D'un point de vue économique, ce qui fait qu'une monnaie est "fausse", c'est le fait qu'elle n'est plus acceptée dans les échanges, ou qu'elle est simplement retirée, ... et non l'inverse.

Une fausse monnaie qui est indéfiniment acceptée dans les échanges EST une vraie monnaie.

La monnaie est donc affaire de confiance, et uniquement de confiance ("fides") ...

Ceci est quand même à souligner, surtout quand notre système de création monétaire repose sur l'emprunt, lequel impose un retrait et une destruction de la monnaie circulante au moment du remboursement...

3.5.2.2 – La circulation de la monnaie crée-t-elle de la valeur ?

On est en droit de s'interroger sur le fait que 20€ ont servi à réaliser 50€ de "bénéfices" chez 5 commerçants, et 5000€ chez 500 commerçants...

Mais tout d'abord, cette histoire a le mérite de mettre en évidence les fonctions distinctes de la monnaie, auxquelles, à l'usage, on ne pense pas souvent.

Souvenez-vous (cf § 3.1.1), la monnaie est à la fois unité de mesure de la valeur, unité de compte des échanges, et réserve de valeur.

Lorsque le faux billet circule entre les commerçants, il est essentiellement un moyen d'échange ET une unité de comptes puisque son arrivée dans la caisse modifie les écritures comptables des échanges de valeur avec l'extérieur.

Des marchandises ont bien circulé, changé de propriétaires, de grosses quantités de valeurs ont pu être échangées à l'aide du même faux billet, lequel n'a en fait servi qu'à **légitimer** la comptabilité de ces sorties et entrées de valeurs.

Dans une économie sans monnaie, basée sur le troc, entre les 500 commerçants, 499 objets auraient changé de main soit "gratuitement", soit en échange de 500 objets "équivalents", et un objet (faux ou défectueux) aurait été perdu. Point barre.

Dans un cas la valeur est omise (gratuité), dans l'autre (troc) elle est comparée sans être mesurée ni comptabilisée.

Et pourtant grâce à ce faux billet, ils comptabilisent bien un bénéfice de 9,98€ chacun ...?

Que permet la monnaie de comptabiliser que ne permet pas le simple déplacement d'objets d'un propriétaire à l'autre ou le troc ?

Réponse : Le travail du commerçant, le bénéfice, la plus-value qui fait d'un produit encore "intermédiaire" une marchandise vendue.

Au final, le bénéfice enregistré, mesure bien le solde (la différence) entre ce que chacun a donné à la société (objet + travail) et ce qu'il a reçu d'elle (objet).

En tant qu'unité de comptes dans les échanges de valeurs, la monnaie enregistre cela.

Et en tant que réserve de valeur, **elle a donné sa valeur aux marchandises échangées** : valeur finale de la marchandise vendue = valeur initiale de la marchandise achetée + valorisation du travail du commerçant.

Au § 3.1.1, nous disions qu'une quantité x de monnaie acquiert la valeur de la quantité y de marchandise qu'elle permet d'obtenir. Nous venons de voir que le transfert se fait aussi dans l'autre sens : Symétriquement, une quantité y de marchandise acquiert la valeur de la quantité x de monnaie contre laquelle elle est échangée.

La monnaie n'a ici créé aucune valeur, elle a simplement permis de la comptabiliser, de ne pas la perdre.

Pour autant, vous objecterez, à juste titre, qu'un "bénéfice" peut être extorqué alors qu'il ne correspond à aucun travail. C'est toute la question traitée par Marx sans "Salaire, prix et profit". Il y explique que lorsque c'est le cas ce ne peut être que conjoncturel, et que sur de longues périodes les choses s'annulent forcément, soit sous forme d'ajustements, soit sous forme d'effondrements des marchés. Au final les échanges tendent à se faire sur la base des vraies valeurs des marchandises.

3.5.2.3 – Economie "virtuelle" ?

Dans les milieux "autorisés" de la gauche, on aime bien certains mots, et on les échange volontiers, surtout quand il s'agit de s'indigner collectivement. Ils sont comme des signes de reconnaissance : Tant qu'on use des mêmes mots c'est qu'on fait partie de la même famille, ce qui rassure.

On parle ainsi souvent d'économie "virtuelle" (en opposition à l'économie réelle). On parle aussi de "spéculation".

D'ailleurs, le plus souvent, quand on a dit "spéculation", on a tout dit. Or en réalité on n'a rien dit. Ou plutôt on a remis un écran de fumée là où Marx l'avait dissipée.

En effet dans l'œuvre de Marx, le mot est rare, et le plus souvent employé, dans ses recherches philosophiques dans le sens de "considérations théoriques" plutôt coupées de la réalité. N'oublions pas que Marx est un matérialiste qui n'a que faire des "spéculations" et se méfie terriblement des jeux de l'esprit. Dans ses travaux sur le capital le terme est employé, mais toujours connoté du sens philosophique : Pour Marx la spéculation est toujours un épiphénomène, un avatar, une anomalie des grandes lois de la formation de la valeur et du capital qu'il entend éclairer.

Les fluctuations de prix qui servent d'appui aux spéculations, ou sont provoquées par elles, ne peuvent en aucun cas expliquer, ni la formation de la valeur, ni l'accumulation du capital, ni l'extorsion de la plus-value. La plupart du temps les spéculations sont liées à des "opérations de crédits", hors du champ de production des richesses.

Dans "Salaire, prix et profit", il démonte et dénonce les thèses des économistes qui justifient la concentration des richesses, et les disparités des revenus, par le jeu des prix.

Considérons le simple cas d'une boulangère qui se met à vendre ses baguettes de pain 1,20€ au lieu de 1€. Si ses collègues boulangers suivent, alors 1,20€ est la nouvelle mesure monétaire de la valeur d'échange de la baguette. Mais s'ils ne suivent pas, elle devra tôt ou tard réviser son prix.

En suivant ce raisonnement, une "bulle spéculative" immobilière n'est rien d'autre qu'une augmentation massive des prix dans le domaine de l'immobilier. C'est-à-dire que tous les vendeurs d'immobilier augmentent leurs prix ensemble. Est-ce virtuel ? Non ! L'augmentation généralisée des prix marque bien, comme dans le cas de la baguette de pain, l'augmentation réelle de la mesure monétaire de la valeur d'échange des biens immobiliers.

Nous verrons plus loin que l'effondrement d'une bulle spéculative, immobilière ou autre, a surtout sa cause dans le processus d'effondrement de pyramides de dettes, théoriquement garanties par elle, mais aux remboursements desquelles plus personne ne croit, ce qui est quand même assez loin de la notion de valeur.

Toutes les "spéculations" importantes sont liées à de la création monétaire, et les dettes qui vont nécessairement avec sont leurs talons d'Achille.

Les augmentations de prix sont réelles. Les dettes sont réelles. Les masses monétaires créées sont réelles. Mais il vaut mieux, pour la soi-disant "gauche", invoquer un mystérieux marécage "virtuel" hanté par les requins de la "spéculation", plutôt que de s'attaquer au problème de la création monétaire.

Il faut tordre le cou à ces notions d'économie virtuelle, et remettre les spéculations à la place où les avaient laissées Marx :

"Des étoffes légères de la spéculation, les socialistes allemands firent un ample vêtement, brodé des fines fleurs de leur rhétorique, tout imprégné d'une chaude rosée sentimentale, et ils en habillèrent le squelette de leurs "vérités éternelles", ce qui, auprès d'un tel public, ne fit qu'activer l'écoulement de leur marchandise." (Karl MARX, Manifeste du Parti Communiste)

Mais l'estocade magistrale est donnée dans *Le Capital, Livre III, §5, Chapitre XXVII : Le rôle du crédit dans la production capitaliste*.

Les lignes qui suivent ont été écrites en 1867, c'est-à-dire à l'époque où les diligences de la Wells Fargo parcouraient encore l'Ouest américain. Elles sont quasi prophétiques.

*"Si le crédit est le levier principal de la surproduction et de la spéculation à l'excès, il en est ainsi parce que le procès de reproduction, naturellement très élastique, est forcé à l'extrême, ce qui est dû à ce que une grande partie du capital social est appliquée par des individus qui n'en sont pas propriétaires et qui s'en servent avec bien moins de prudence que les capitalistes produisant avec leurs propres capitaux. Les entraves et les limites immanentes que la mise en valeur du capital oppose à la production dans la société capitaliste, sont donc continuellement brisées par l'organisation du crédit, qui accélère le développement matériel des forces productives et la **création du marché mondial**, base matérielle de l'avènement de la nouvelle forme de production. **La dissolution de l'ancienne forme est d'autre part activée par les crises, dont le crédit accentue la fréquence.***

Le crédit a donc ce double caractère d'être, d'une part, le pivot de la production capitaliste, le facteur qui transforme en un colossal jeu de spéculation l'enrichissement par le travail d'autrui et qui ramène à un nombre de plus en plus restreint ceux qui exploitent la richesse nationale ; d'être, d'autre part, un agent préparant la transition de la production actuelle à une forme nouvelle. C'est ce double aspect qui fait des prêcheurs du crédit, depuis Law jusque Isaac Pereire, à la fois des charlatans et des prophètes."

[Note : Pour Law, voir la partie 2 du présent document, § 2.3.5.
Pour Isaac Pereire, voir http://fr.wikipedia.org/wiki/Frères_Pereire]